



Interdiction de prendre 3 jours ce cp, 1 semaine obligatoire

Par **commons**, le **12/09/2008** à **07:09**

Bonjour,rrnJe suis réceptionniste dans un hotel depuis 3 ans et j'ai demandé à mon employeur 3 jours de congés payés en octobre. Mon employeur m'a répondu que je n'avais pas le droit de prendre 3 jours, et que je devais choisir entre prendre 1 semaine entière ou rien. A t il le droit de me forcer à prendre 1 semaine de congés si je n'ai besoin que de 3 jours?rnJe connais des tas d'amis qui ont le droit de prendre leurs congés payés jour par jour et même en demies journées.rrnMerci pour votre réponse